

Conditions Générales de Vente (CGV) – SynPAAC

Syndicat National des Professionnels de l'Accompagnement Assisté par le Cheval (SynPAAC)

Adresse : c/o CINOV – 4 avenue du Recteur Poincaré – 75016 Paris

Email de contact : contact@synpaac.org

SIRET : 82463283000025

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les droits et obligations des membres et du SynPAAC dans le cadre de l'adhésion au syndicat et de son renouvellement.

2. Adhésion

L'adhésion au SynPAAC est ouverte aux personnes physiques et morales remplissant les critères d'éligibilité définis par les statuts et le règlement intérieur de l'association.

L'adhésion devient effective après validation du dossier et règlement de la cotisation annuelle.

3. Durée et renouvellement

L'adhésion est conclue pour une durée d'un (1) an à compter de la date de validation.

Elle est reconduite tacitement chaque année à date anniversaire, sauf résiliation par le membre dans les conditions prévues à l'article 6.

Le montant de la cotisation annuelle est fixé par le Conseil d'Administration et peut être révisé chaque année. En cas de modification, le membre en est informé avant le renouvellement.

4. Paiement

Le paiement de la cotisation se fait par les moyens proposés lors des démarches d'adhésion (virement, carte bancaire, prélèvement, etc.).

En cas de défaut de paiement, le SynPAAC se réserve le droit de suspendre l'adhésion et les services associés.

5. Services inclus dans l'adhésion

L'adhésion donne droit aux services réservés aux membres, tels que définis sur le site internet du SynPAAC (accès aux ressources, participation aux assemblées générales, représentation auprès des instances, etc.).

Ces services peuvent évoluer en fonction des décisions du Conseil d'Administration.

6. Résiliation

Le membre peut résilier son adhésion à tout moment en notifiant le SynPAAC par écrit (courrier recommandé ou email avec accusé de réception) au plus tard **un mois avant la date anniversaire**.

Toute cotisation versée reste acquise au SynPAAC et ne peut donner lieu à remboursement, même en cas de résiliation anticipée.

7. Responsabilité

Le SynPAAC s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour assurer les services proposés.

Il ne saurait toutefois être tenu responsable en cas de force majeure ou de circonstances indépendantes de sa volonté entraînant une interruption temporaire des services.

La responsabilité du Synpaac est également exclue en cas de dommage immatériel, consécutif ou non, notamment l'atteinte à la réputation ou la perte d'une chance ou de chiffre d'affaires.

8. Données personnelles

Les informations collectées lors de l'adhésion sont nécessaires à la gestion des membres et au fonctionnement du SynPAAC.

Elles sont traitées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Chaque membre dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données personnelles en écrivant à bureau@synpaac.org

9. Litiges et droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

Tout litige relatif à leur exécution ou leur interprétation, qui ne pourrait être résolu à l'amiable, sera de la compétence exclusive des juridictions françaises.